

Genre du véhicule Chariot de travail (vhc. spécial) *)	Marque de fabrique C L A A S	Type Mercator 60 (à partir du No du châssis ... B)	Fiche d'homologation N° CH 5160 22
Constructeur Identification	Gebr. CLAAS, Maschinenfabrik GmbH, 4834 Harsewinkel / Westfalen (D) "Mercator 60" sur la plaquette du constructeur ("B" frappé par l'importateur derrière le No du châssis) "65" deux premiers chiffres du No du châssis		
Plaquette constr. N° du châssis	à l'avant, à droite sous la plateforme du poste de commande au même endroit		
Ident du moteur	"OM 352" à l'arrière, au centre, sur le bloc, (plaquette)		
Importateur princ.	BACHER AG, Baselstrasse 28-32, 4153 Reinach		
Vehicule homologué	65005454 B		Signes fixes dans code du type Mercator 60 / 65 / B

Chassis	
Nombre d'essieux	2
Direction	hydrostatique, assistance hydraulique, sur roues AR
Transmission	variateur + boîte mécanique non synchronisée
Nombre de vitesses	3 sans paliers
Frein de service	mécanique, à expansion interne, sur les arbres ritzel resp. sur les roues avant, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur l'arbre primaire des arbres d'entraînement resp. s.roues AV
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	-

Moteur			
Marque	MERCEDES-BENZ	Type	OM 352
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	au centre
Retroidias.	eau	Nombre cylindr.	6
Alésage	97	Course	128
Cylindrée	5672	CV-impôt	28,89
Puissance en CV	80 kW	à l/min	2200
	(109 DIN)		
Bruit à proximité 91	dB/A	à l/min	2300 (**)
Silencieux	1= 500x215x105 mm		
Mesure des gaz	Bosch noircissement 1,4 (1800 régime max.), Bacharach 4,0		

Carrosserie	moissonneuse-batteuse, ouverte		
Nombre de portes	-	Indic. vit.	-
Cintures sécurité	-	Rétroviseur	gauche + droite
Cale	430x190x240 mm	Attelage	s.d. AR= broche
Antivol	-		
Nombre de places	1	av	centre
Dimensions	int.	ext.	
Longueur	-	8250	Empattements 3300
Largeur	-	3450	
Hauteur	-	3900	Voie av 2440 ar 1380
Porte à faux	lat.	Voies	
	av	3100	
	ar	1850	Braquage g 12000 d 12000
Distance volant - vers l'avant du véhicule			2750

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	4360	1380	5740
Charge utile			
Poids total	4360	1380	5740
Garantie fabr.			7000
Dimens. pneus	18.4 - 26	11.5/80 - 15	(Variantes voir
Ply / bar	6 / 1,4	6 / 1,75	remarques)
Charge	1760	2620	
pour V max	20	20	
Garantie poids remorqueable avec frein			2500
Garantie poids remorqueable sans frein			1100
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorqueable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			18,9 km/h
Vitesse maximale testée			19 km/h

Equipement §) _____
 Feux de route _____ HELLA K 11103 _____
 Feux de croisement _____ HELLA K 11103 _____
 Feux de position _____ A (E) _____
 Feux rouges _____ R-S1 (E) _____
 Feux stop _____ _____
 Clignoteurs _____ av lat. 4 (E) _____ ar 2a (E) _____
 Catadioptres _____ av I (E) _____ ar I (E) _____
 Feux de gabarit _____ av _____ ar _____
 Feux complément. _____ 3 lampes de travail / feu orange BOSCH CH 1 0808 01 _____
 Eclairage plaque _____ _____
 Essue-plaque _____ avec/sans lave-glace _____
 Avertisseurs _____ BOSCH 0 320 143 010 _____
 _____ ou d'autres modèles homologués.

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule _____ Chariot de travail (vhc. spécial) _____
 Marque et type _____ C L A S Mercator 60 _____
 Homologation _____
 N° _____ CH 5160 22 _____
 Carrosserie _____ moissonneuse-batteuse _____
 Places total 1 _____ avant _____
 Poids à vide _____ 5740 _____ Carburant _____ D _____
 Charge utile _____ - _____ CV-impôt _____ 28,89 _____
 Poids total _____ 5740 _____ Cylindrée _____ 5672 _____

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation:

- *) Véhicule spécial : largeur 3450 mm.
- ***) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = V-max. 19 km/h = 86 dB/A
à proximité = microphone placé à 50 cm de la tôle recouvrant le courroie trapézoïdale, à gauche.
- §) Equipement : la distance des clignoteurs depuis l'avant du véhicule et la hauteur des feux sont admises pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: la poutre de protection avant, les panneaux aux supports des feux AR; l'arrière du véhicule;
- 138 - protection : poutre de protection devant la table de coupe;
- 139 - parties à enlever : les tables de coupe dépassant 3500 mm de largeur, les diviseurs;
- 141 - doivent être assurées : l'échelle doit être remontée, la cheminée de vidange du réservoir à grains doit être repliée; la table de coupe doit être retenue à la hauteur marquée.

12
 Zollikofen, 21.6.78

Lieu et date de l'homologation